

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingt-dix-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit du 5 septembre 2018, à 12 heures 45 minutes, à la salle A-1715.

Proposition d'une Chaire stratégique de l'UQAM en empirie, droit et société.

Résolution CFSPD-2018-2019-727

ATTENDU l'Annexe 5 de la Politique numéro 10 de la recherche et de la création de l'UQAM précisant les règles régissant les Chaires stratégiques de l'UQAM;

ATTENDU le concours 2018-2019 des Chaires stratégiques de l'Université du Québec à Montréal permettant à la Faculté de science politique et de droit de soumettre une candidature;

ATTENDU l'évaluation et la sélection de la proposition de création d'une Chaire en empirie, droit et société de madame Emmanuelle Bernheim par le Comité facultaire de la recherche, le 3 avril 2018;

ATTENDU l'appui de la candidature par le Département des sciences juridiques (résolution 18-DSJ-2885);

ATTENDU la pertinence des activités de la Chaire proposée et sa conformité avec trois des quatre axes du Plan de développement de la Faculté de science politique et de droit (1 - Citoyenneté, pluralismes et démocratie, 2 - État et gouvernance publique, notamment en ce qui concerne l'État de droit et l'accès à la justice et 3 - Politiques sociales et qualité de vie, notamment en ce qui concerne le droit social et du travail);

IL EST PROPOSÉ par madame Maya Jegen, appuyé par madame Stéphanie Bernstein, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Comité d'évaluation institutionnel de retenir la proposition de madame Emmanuelle Bernheim de créer une Chaire stratégique en empirie, droit et société lors du concours 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Le 5 septembre 2018

Hugo Cyr
Doyen